

## **RISQUES ET REGLES DE SECURITE POUR L'UTILISATION DE LA SCIE AUTOMATIQUE ULTRA**

### Utilisation des machines uniquement en présence des enseignants ou des techniciens

- Conserver leurs abords propres et dégagés (article L4221-1 du Code du Travail).
- Porter des vêtements ajustés et non flottants (article R4323-19 du Code du Travail).



### RISQUES :



- Lésions par écrasement ou par cisaille.
- Lésions résultant de l'impact de projectiles (éventuellement très chaud)
  - Blessures aux mains, et aux bras.
    - Coupures.
  - Entraînement de vêtement
    - Ecrasement de la main
      - Electrocutation.
      - Incendie.

### SÉCURITÉ :

- Veillez au bon bridage des pièces à scier.
- Utiliser des vitesses de coupe et avances appropriées.



**En cas de doutes demander aux enseignants et aux techniciens.**